

Note d'information relative à l'offre d'actions de FAIRCOOP société coopérative

Le présent document a été établi par Faircoop société coopérative.

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financier.

Cette note d'information est correcte à la date du 28.12.2025

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	Les risques opérationnels et commerciaux suivants sont à prendre en compte : Les produits mis à la vente de lait, produits laitiers, fruits, légumes et viande ont une date de péremption entre 7 jours et plusieurs mois. Un produit sur lequel figure une date limite de consommation est un produit microbiologiquement très périssable pouvant constituer un danger direct pour la santé publique au-delà de la date limite de consommation. Les produits perdent en cas d'erreur de stockage toute leurs valeurs.
---	---

	<p>Une fois que la date limite de consommation est dépassée, le produit est considéré comme nuisible et ne peut plus être vendu ou utilisé. Avant que cette date limite de consommation ne soit dépassée, un certain nombre d'opérations pouvant éventuellement avoir une influence sur la durée de conservation.</p> <p>Le prix des différents produits s'oriente aux prix du marché qui sont lié aux couts de productions et aux négociations avec les fournisseurs.</p> <p>Toute augmentation de prix aura un impact lors de la revente sur l'acceptation du produit par le client dans les grandes surfaces.</p> <p>Si un des travailleurs ne peut assurer sa fonction pour une période conséquente, il est prévu une personne « back-up » au sein de l'équipe. Celle-ci disposera des connaissances nécessaires pour assurer ses tâches. Si la période d'absence se prolonge, il sera possible de compléter l'équipe par un nouveau travailleur.</p>

Partie II : Informations concernant l'émetteur.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Alte Hofstrasse, 8 à 4770 Amel/Amblève
1.2 Forme juridique	Société coopérative
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 0820.243.975
1.4 Site internet	https://www.fairebel.be/
2. Activités de l'émetteur	La société a comme activités toutes opérations se rapportant à la production, la fabrication et le commerce de produits agricoles. La finalité est de préserver des conditions de vie des producteurs agricoles en leur permettant d'obtenir pour leurs produits un prix qui couvre son coût de production et de promouvoir des valeurs de développement d'une agriculture saine, durable, respectant la nature et la promotion de filières de produits équitables.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Aucune
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Aucune
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	Josiane André Carine Dumont Daniel Hick-Rox Xavier Laduron Erwin Schöpges Desbruyeres Yves-Marie Tanja Van Poecke
5.2 Identité des membres du comité de NA.	

direction.	
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Erwin Schöpges Daniel Hick Carine Dumont Tanja Van Poecke
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	333.773,49 €
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Aucune.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Aucun.
9. Identité du commissaire aux comptes.	BDO REVISEUR D'ENTREPRISE BE 0431.088.289 IRE. : B00023 Rue Waucomont 51 à 4651 Battice représentée par Monsieur Schmetz réviseur IRE :A02370

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Cfr. ci-joints. Les présents comptes annuels audités par le commissaire
2. Fonds de roulement net.	En date du 31/12/2023 2.488.298,95 € En date du 31/12/2024 2.451.850,24 €
3.1 Capitaux propres.	En date du 30/09/2025 5.889.303,95 € au (max. 90 jours avant le début de l'offre) : sur base des comptes annuels non-approuvés : Le ratio de solvabilité (montant de fonds propres divisé par le total du bilan) est de 68,80 % au 30/09/2025.
3.2 Endettement.	En date du 30/09/2025 : sur base des comptes annuels non-approuvés, les dettes s'élèvent à 2.616.228,93 €

3.3 Date prévue du break-even.	Atteint Cette date dépend du plan financier fourni par l'émetteur au comité de label. Ce plan financier est une projection qui dépend de nombreux facteurs dont la réalisation est incertaine.
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale. Cette date dépend du plan financier fourni par l'émetteur au comité de label. Ce plan financier est une projection qui dépend de nombreux facteurs dont la réalisation est incertaine.	La valeur comptable de la part est supérieure à sa valeur nominale
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Aucun.

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	50,00 €
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	Une action
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	500€ action classe B ; 50.000€ pour les autres classes
2. Prix total des instruments de placement offerts.	100.000 euros
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	28/12/2025
3.2 Date de clôture de l'offre.	28/12/2026
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions et après validation par le CA.
4. Droit de vote attaché aux parts.	<p>" Les décisions sont prises à la simple majorité des voix ainsi qu'en tout état de cause, à la majorité absolue des voix des administrateurs de classe A et A bis.</p> <p>En cas de parité des voix, celle du président ou du membre qui préside la réunion est prépondérante. (Art. 16 : Quorum et majorités au CA)</p> <p>" Chaque actionnaire dispose d'une voix quel que soit le nombre de d'actions dont il dispose. Sauf les exceptions prévues par les présents statuts et la loi, les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité absolue des voix présentes ou représentées, et en tout état</p>

	de cause, à la majorité absolue des voix des actionnaires de classe A et A bis, présentes ou représentées. Lorsque la loi exige des quorums spéciaux, ceux-ci sont également requis au sein des classes A et A bis. " (Art. 26 Droit de vote et quorum de vote à l'AG)
5. Modalités de composition du Conseil d'administration.	" La société est administrée par un ou plusieurs administrateurs, actionnaires, nommés par l'assemblée générale pour une durée ne pouvant excéder trois années. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et 17 membres au plus. Chaque groupe d'actionnaires, titulaire d'une classe d'actions donnée est en droit de présenter au moins un administrateur. Toutefois, les titulaires de actions de classe A et A bis forment à cet égard un seul groupe et disposent du droit de présenter librement un nombre d'administrateur représentant la majorité des postes à pourvoir". (Art. 13 : Nomination et révocation)
6. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun.
7. Allocation en cas de sursouscription	Remboursement des derniers candidats souscripteurs.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	Les montants recueillis servent à augmenter la capacité de livraisons des produits équitable et d'élargir la gamme des produits équitable. Financement de la coopérative pour agrandir sa popularité.
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	Le capital de la coopérative croît continuellement depuis 2010. Sans le présent appel public, l'augmentation de capital était insuffisante pour le financement des projets repris en rubrique 1 qui nécessitent une levée de capital.
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	Néant

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement offerts	Actions de coopérative
---	------------------------

placement.	
2.1 Devise des instruments de placement.	Euro
2.2 Dénomination des instruments de placement.	<ul style="list-style-type: none"> • Parts A : agriculteurs producteurs de lait. • Parts A bis : agriculteurs à titre principal qui ont acquis des actions de classe A avant le 1er mars 2019 et qui ne produisent pas ou plus de lait. • Parts B : consommateurs • Parts C : agriculteurs producteurs de viande de bœuf. • Parts D : agriculteurs producteurs de fruits à titre principal. • Parts E : agriculteurs producteurs de légume à titre principal. • Parts F : agriculteurs producteurs d'oeufs à titre principal. • Parts G : agriculteurs producteurs de viande de porc à titre principal. • Parts H : agriculteurs producteurs de volaille à titre principal. • Parts I agriculteurs producteurs de pommes de terre à titre principal. • Parts J : agriculteur producteur de betteraves à titre principal <p>Les parts A bis ne sont pas incluses dans l'offre.</p>
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	Parts A, C, D, E, F, G, H, I, J :100 Parts B : 50
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	Oui.
2.6 Plus-value	Les plus-values sont interdites par nos statuts.
3. Modalités de remboursement.	<p>(Art. 10 Sortie et Remboursement) :</p> <p>" Indépendamment des effets attachés à la sortie d'un actionnaire, la Société peut différer tout ou partie du remboursement des actions concernées, en fonction des développements auxquels on peut raisonnablement s'attendre, jusqu'à ce qu'elle soit en mesure de s'acquitter de ses dettes au fur et à mesure de leur échéance pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date du remboursement. La décision de remboursement des actions prise par le Conseil d'administration est justifiée dans un rapport. Le montant restant dû sur la part de retrait est payable avant toute autre distribution aux actionnaires. Aucun intérêt n'est dû sur ce montant.</p> <p>...</p> <p>L'actionnaire sortant a droit au remboursement</p>

	de ses actions à une valeur égale au montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des chiffres du bilan dûment approuvé par l'assemblée générale des actionnaires de l'année sociale en cours, y compris - sauf en cas d'exclusion - une part proportionnelle des réserves disponibles, sous déduction le cas échéant des impôts auxquels le remboursement pourrait donner lieu."
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Dernier rang.
5. Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	Article 9 : Régime de cessibilité des parts) Les actions de classes A, C, D, E, F, G, H, I et J ne sont cessibles entre vifs ou transmissibles pour cause de mort, à des actionnaires ou à des tiers, qu'à un parent au premier degré et moyennant le respect des conditions d'admission et l'accord préalable du Conseil d'administration. Les actions de classe B sont cessibles entre vifs ou transmissibles pour cause de mort, à des actionnaires ou à des tiers moyennant le respect des conditions d'admission et l'accord préalable du Conseil d'administration.
6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.	NA.
7. Politique de dividende	Les parts B reçoivent des dividendes sous forme de bons d'achat des produits commercialisé par la coopérative.
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	NA.

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques peuvent cependant récupérer le précompte mobilier afférent à des dividendes de maximum 859€ (revenus 2025, exercice d'impôts 2026).
Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à « info@faircoop.be » Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **FAIRCOOP**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue Saint-Nicolas N° : 13

Code postal : 6700 Commune : Arlon

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Arlon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0820.243.975

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

30-06-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTE(S) ANNUEL(S) en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **08-06-2024**

les AUTRE(S) DOCUMENT(S)

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2023** au **31-12-2023**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2022** au **31-12-2022**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.4, C-app 6.3.6, C-app 6.4.2, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.14, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DUMONT CARINE

Rue St. Pierre 6
5630 Villers-Deux-Eglises (Cerfontaine)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

HICK-ROX DANIEL

Asteneterstrasse 19
4730 Hause (Raeren)
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Vice-président du Conseil d'Administration

SCHOPGES ERWIN

Im Tömmel 7
4770 Amel/Amblève
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Président du Conseil d'Administration

ANDRE JOSIANE

Fraiture 8
6690 Vielsalm
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

VAN POECKE TANJA

Rivierstraat 9
9270 Laarne
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

LADURON XAVIER

Rue Albert Dekkers 79
4608 Warsage (Dalhem)
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

DESBRUYERES Yves-Marie

Rue de la fleur de bouquette 48
7540 Kain (Tournai)
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-06-10

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

BDO Reviseurs d'entreprises SRL (B00023)

0431088289
Rue Waucomont 51
4651 Battice (Herve)
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-11

Fin de mandat : 2025-06-10

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SCHMETZ CHRISTIAN (A02370)

Rue Waucomont 51
4651 Battice (Herve)
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
STB Weynand & Partner 0471534519 Eupener Strasse 61 - 4731 Eynatten (Raeren) BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : HERBERT WEYNAND Eupener Strasse 61 4731 Eynatten (Raeren) BELGIQUE	50.740.191	A B C

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
		21/28	<u>3.371.714</u>	<u>4.413.168</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles	6.2	21	43.404	64.262
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	115.743	76.340
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	6.164	
Mobilier et matériel roulant		24	106.890	72.460
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.690	3.880
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	3.212.567	4.272.567
Entreprises liées	6.15	280/1	15.000	
Participations		280	15.000	
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.197.567	4.272.567
Actions et parts		284	4.500	4.500
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	3.193.067	4.268.067

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS				
Créances à plus d'un an				
Créances commerciales		29/58	6.036.575	4.917.635
Autres créances		29		
Stocks et commandes en cours d'exécution				
Stocks		290		
Approvisionnements		291		
En-cours de fabrication		3	54.015	41.962
Produits finis		30/36	54.015	41.962
Marchandises		30/31		
Immeubles destinés à la vente		32		
Acomptes versés		33		
Commandes en cours d'exécution		34	54.015	41.962
35		35		
36		36		
37		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.050.471	3.124.817
Créances commerciales		40	2.810.255	2.934.817
Autres créances		41	240.216	190.000
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	900.000	
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	900.000	
Valeurs disponibles		54/58	1.974.626	1.682.727
Comptes de régularisation	6.6	490/1	57.463	68.129
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	9.408.289	9.330.803

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	5.860.013	5.872.838
Apport	6.7.1	10/11	5.738.698	5.751.750
Disponible		110	5.716.698	5.729.750
Indisponible		111	22.000	22.000
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	9.693	9.693
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	9.693	9.693
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+/-)	14	111.622	111.396
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	3.548.276	3.457.965
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	3.548.276	3.457.889
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.460.965	2.621.544
Fournisseurs		440/4	2.460.965	2.621.544
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	168.714	128.881
Impôts		450/3	46.453	25.760
Rémunérations et charges sociales		454/9	122.262	103.121
Autres dettes		47/48	918.597	707.463
Comptes de régularisation	6.9	492/3		76
TOTAL DU PASSIF		10/49	9.408.289	9.330.803

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	17.851.329	15.811.662
Chiffre d'affaires	6.10	70	17.788.251	15.766.223
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	63.078	45.439
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	17.857.973	15.806.564
Approvisionnements et marchandises		60	12.927.279	11.403.916
Achats		600/8	12.939.332	11.388.720
Stocks: réduction (augmentation)	(+)(-)	609	-12.053	15.196
Services et biens divers		61	4.359.262	4.095.908
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	6.10	419.873	240.332
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	61.662	47.928
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	6.10	631/4	7.076
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	6.10	635/8	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	89.897	11.403
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	-6.644	5.097

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers				
Produits financiers récurrents		75/76B	64.368	49.228
Produits des immobilisations financières		75	64.368	38.356
Produits des actifs circulants		750	23.216	754
Autres produits financiers	6.11	751		
Produits financiers non récurrents	6.12	752/9	41.153	37.602
		76B		10.872
Charges financières		65/66B	6.206	8.317
Charges financières récurrentes	6.11	65	6.206	8.317
Charges des dettes		650	1.738	354
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+/-)	651		
Autres charges financières		652/9	4.468	7.963
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+/-)	9903	51.518	46.009
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+/-)	67/77	16.535	11.848
Impôts		670/3	16.576	11.848
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	41	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+/-)	9904	34.983	34.161
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+/-)	9905	34.983	34.161

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter		(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		(9905)	34.983	34.161
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		(+)(-)	14P 111.396	110.685
Prélèvement sur les capitaux propres				
sur l'apport		791/2		
sur les réserves		791		
		792		
Affectation aux capitaux propres				
à l'apport		691/2		
à la réserve légale		691		
aux autres réserves		6920		
		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter		(+)(-)	111.622	111.396
Intervention des associés dans la perte				
Bénéfice à distribuer				
Rémunération de l'apport		694/7	34.757	33.450
Administrateurs ou gérants		694	34.757	33.450
Travailleurs		695		
Autres allocataires		696		
		697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

8022

20.858

Repris

8032

Acquis de tiers

8042

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8052

165.079

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8112

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	165.079
8022		
8032		
8042		
8052	165.079	
8122P	XXXXXXXXXX	100.817
8072		
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	121.675	
211		43.404

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

8192P XXXXXXXXXXXX

(+) / (-)

8162 7.950

8172

8182

8192 7.950

8252P XXXXXXXXXXXX

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

8242

8252

8322P XXXXXXXXXXXX

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

8272 1.786

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302

Transférés d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

8312

8322 1.786

(23) 6.164

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	241.004
8163	72.257	
8173		
8183		
8193	313.261	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	168.544
8273	37.828	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	206.372	
(24)	106.890	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	5.950
8165		
8175		
8185		
8195	5.950	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	2.070
8275		1.190
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	3.260	
(26)	2.690	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice**Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

(+)/(-)

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	
8361	15.000	
8371		
8381		
8391	15.000	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
(280)	15.000	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
(281)		
8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice**Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	4.500
8363		
8373		
8383		
8393		4.500
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
(284)		4.500
285/8P	XXXXXXXXXX	4.268.067
8583		
8593		1.075.000
8603		
8613		
8623		
8633		
(285/8)		3.193.067
8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
BELCOOP 0805966268 Société à responsabilité limitée Malmedyer Straße 64 4780 Saint-Vith BELGIQUE	Action nominative	100	100					

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Actions et parts - Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	900.000	
8686		
8687		
8688	900.000	
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter
 Produits acquis

Exercice
14.411
43.052

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DE L'APPORT****Apport**

Disponible au terme de l'exercice

Disponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces

dont montant non libéré

En nature

dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	5.729.750
(110)	5.716.698	
111P	XXXXXXXXXX	22.000
(111)	22.000	
8790	5.716.698	
87901		
8791		
87911		

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	61.422
8703	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts**Répartition**

Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE
RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	44.645
Dettes fiscales estimées	450	1.808

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	122.262

COMPTE DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	63.078	45.439
9086	12	6
9087	8,6	4,8
9088	13.823	8.390
620	344.582	194.894
621	54.080	26.055
622		
623	21.211	19.383
624		

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620	344.582	194.894
621	54.080	26.055
622		
623	21.211	19.383
624		

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

Reprises

9111

Sur créances commerciales

Actées

9112

Reprises

9113

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

18.051

Autres

641/8

71.846

7.474

3.929

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

Frais pour la société

617

Codes	Exercice	Exercice précédent
	635	
	9110	
	9111	
	9112	7.076
	9113	
	9115	
	9116	
	640	18.051
	641/8	71.846
		7.474
		3.929
	9096	
	9097	
	9098	
	617	

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Divers		41.153	37.602
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Frais de banque		1.229	4.762
Divers		1.543	1.628

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76 (76A)		10.872
Produits d'exploitation non récurrents	760		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	7620		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7630		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	764/8		
Autres produits d'exploitation non récurrents	(76B)		10.872
Produits financiers non récurrents	761		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	7621		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7631		10.872
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	769		
Autres produits financiers non récurrents	66 (66A)		
CHARGES NON RÉCURRENTES	660		
Charges d'exploitation non récurrentes	6620		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(+)/(-)		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	6630		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	664/7		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6690		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	16.535
9135	16.535
9136	
9137	
9138	41
9139	41
9140	
	34.757
	42.603
	500

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.463.154	1.364.103
9146	1.005.513	912.782

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	135.798	68.226
Précompte mobilier	10.483	10.035

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC
LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	(280/1)	15.000	
Créances subordonnées	(280)	15.000	
Autres créances	9271		
Créances	9281		
A plus d'un an	9291		
A un an au plus	9301		
Placements de trésorerie	9311		
Actions	9321		
Créances	9331		
Dettes	9341		
A plus d'un an	9351		
A un an au plus	9361		
Garanties personnelles et réelles	9371		
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

9253

Créances subordonnées

9263

Autres créances

9273

Créances

A plus d'un an

9283

A un an au plus

9293

Dettes

A plus d'un an

9303

A un an au plus

9313

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

9383

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

9393

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

9252

Créances subordonnées

9262

Autres créances

9272

Créances

A plus d'un an

9282

A un an au plus

9292

Dettes

A plus d'un an

9302

A un an au plus

9312

9352

9362

9372

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	246.034
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	7.439
95061	668
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Immobilisations incorporelles	L	NR	20.00	- 20.00	20.00	- 20.00
Matériel roulant *	L	NR	20.00	- 20.00	20.00	- 20.00
Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00	- 20.00	0.00	- 0.00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

FIFO

4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

FAIRCOOP SC
Rue Saint-Nicolas 13
6700 Arlon
RPM Liège – Division Arlon – 0820.243.975

Rapport de gestion

Conformément aux articles 3:4 à 3:6 du Code des Sociétés et Associations (CSA), nous avons l'honneur de faire rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice 2023, clôturé le 31.12.2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels, également clôturés à cette date.

Les comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultats et de l'annexe forment un tout et ont été établis conformément à la législation applicable à notre société.

La société n'a pas mené d'activités de recherche et développement.

La société n'a pas fait usage d'instruments financiers au sens de l'article 3:6, § 1., 8° du CSA.

Le total du bilan passe de 9,331 M € à 9,408 M €. Les fonds propres restent stables pour atteindre un montant de 5,860 M € à la clôture 2023. Les dettes totales augmentent de 3,458 M€ à 3,548 M€. Cette augmentation est liée au bonus à verser pour l'année 2023.

Les ventes et prestations ont augmentées pour atteindre 17,851 M € en 2023 (15,81 M € en 2022).

Le bénéfice de l'exercice, après versement du bonus, s'élève à 34.983,23 €, à comparer à un bénéfice de 34.160,56 € pour l'exercice précédent.

Le bénéfice final de l'exercice est fortement influencé par les bonus attribués aux différents agriculteurs/coopérateurs. C'est ainsi, qu'avant versement des bonus, le bénéfice de l'exercice s'élevait à 826.175,88 €, à comparer avec un montant de 679.726,13 € pour l'exercice précédent. Le bénéfice 2023 avant attribution du bonus, est donc en hausse par rapport à l'année précédente ce qui est principalement dû aux augmentations des volumes vendus.

Le poste « biens et services divers » augmente de 4,095 M € à 4,359 M € ce qui est le résultat de l'augmentation des bonus versés.

Les frais de personnel augmentent de 240.332,34 € à 419.872,91 €. Ceci est dû à l'augmentation des membres du personnel et l'indexation : 8,64 ETP en moyenne en 2023 par rapport à 4,85 ETP en 2022.

La politique d'amortissement n'a pas été modifiée.

En conséquence des variations explicitées ci-dessus, le résultat d'exploitation s'établit à -6.644,04 €, à comparer à 5.097,40 € pour l'année précédente.

Le résultat financier (différence entre produits et charges financières) est à nouveau positif 58.162,45 €. Ceci est dû aux revenus des placements financiers.

Le bénéfice après impôt estimé de 16.535,18 € s'élève donc à 34.983,23 €.

ES

L'article 3:6 § 1^{er}, 9^o du CSA impose de développer de manière plus large la situation de la société :

- la société n'est confrontée à aucun problème d'ordre environnemental ;
- la société n'a pas de litiges sociaux ;
- la société possède trois succursales : Arlon, Gerpinnes et St.-Vith/Amblève ;
- il n'y a pas de litiges fiscaux ;
- Aucun évènement post-clôture ayant un impact sur les comptes n'est survenu.
- il n'y a pas de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Affectation du résultat

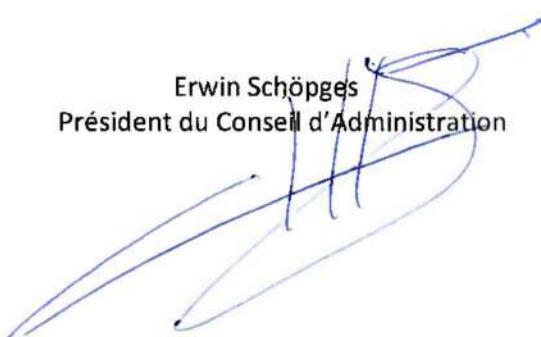
Nous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+ 111.395,86 €
Bénéfice de l'exercice à affecter	+ 34.983,23 €
Dividendes distribués aux actionnaires catégorie B	<u>- 34.757,14 €</u>
 Bénéfice à reporter	 111.621,95 €

Après approbation des comptes annuels, nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat accompli durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2023.

St.-Vith, le 17 mai 2024

Erwin Schöpges
Président du Conseil d'Administration



Daniel Hick
Vice-président

N° 0820243975

C-app 8

RAPPORT DES COMMISSAIRES

FAIRCOOP SC

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

BDO Bedrijfsrevisoren BV / BTW BE 0431.088.289 / RPR Brussel
BDO Réviseurs d'Entreprises SRL / TVA BE 0431.088.289 / RPM Bruxelles

BDO Bedrijfsrevisoren - BDO Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, a company under Belgian law in the form of a private limited liability company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE FAIRCOOP SC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FAIRCOOP SC (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 5 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 9.408.289 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 34.983 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les

décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de la distribution décidée par l'assemblée générale du 10 juin 2023 conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Battice, 24 mai 2024

Digitally signed by Christian
Schmetz (Signature)
DN: cn=Christian Schmetz
(Signature), c=BE
Date: 24/May/2024

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christian SCHMETZ *
Réviseur d'entreprises
*Agissant pour une société

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	6,5	2,6	3,9
Temps partiel	1002	3,2	1	2,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	8,6	3,2	5,4
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	10.088	4.465	5.623
Temps partiel	1012	3.735	1.080	2.655
Total	1013	13.823	5.545	8.278
Frais de personnel				
Temps plein	1021	273.447	125.459	147.989
Temps partiel	1022	146.426	67.075	79.351
Total	1023	419.873	192.533	227.340
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	4,8	0,6	4,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	8.389	780	7.609
Frais de personnel	1023	240.332	22.346	217.987
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	8	4	10,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	5	4	7,8
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1		1
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	4	1	4,6
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1202	2	1	2,6
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	4	3	6,2
de niveau primaire	1210		2	1,4
de niveau secondaire	1211	2	1	2,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	8	4	10,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	6		6
210	1		1
211	4		4
212			
213	1		1

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
 - Chômage avec complément d'entreprise
 - Licenciement
 - Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **FAIRCOOP**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Alte Hofstraße N° : 8

Code postal : 4770 Commune : Amblève

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Eupen

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0820.243.975

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

30-06-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTE(S) ANNUEL(S) en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **14-06-2025**

les AUTRE(S) DOCUMENT(S)

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2024** au **31-12-2024**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2023** au **31-12-2023**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.4, C-app 6.3.6, C-app 6.4.2, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.14, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DUMONT CARINE

Rue St. Pierre 6
5630 Villers-Deux-Eglises (Cerfontaine)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

HICK-ROX DANIEL

Asteneterstrasse 19
4730 Hause (Raeren)
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Vice-président du Conseil d'Administration

SCHOPGES ERWIN

Im Tömmel 7
4770 Amel/Amblève
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Président du Conseil d'Administration

ANDRE JOSIANE

Fraiture 8
6690 Vielsalm
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

VAN POECKE TANJA

Rivierstraat 9
9270 Laarne
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

LADURON XAVIER

Rue Albert Dekkers 79
4608 Warsage (Dalhem)
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

DESBRUYERES Yves-Marie

Rue de la fleur de bouquette 48
7540 Kain (Tournai)
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-06-10

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

BDO Reviseurs d'entreprises (B00023)

0431088289
Rue Waucomont 51
4651 Battice (Herve)
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-11

Fin de mandat : 2025-06-14

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SCHMETZ CHRISTIAN (A02370)

Rue Waucomont 51
4651 Battice (Herve)
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
STEUERBERATUNG WEYNAND UND PARTNER 0471534519 Eupener Strasse 61 4731 Eynatten BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : HERBERT WEYNAND Eupener Strasse 61 4731 Eynatten BELGIQUE	50.740.191	A B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
		21/28	<u>3.269.304</u>	<u>3.371.714</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles	6.2	21	22.841	43.404
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	211.494	115.743
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	54.300	6.164
Mobilier et matériel roulant		24	153.194	106.890
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	4.000	2.690
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	3.034.969	3.212.567
Entreprises liées	6.15	280/1	15.000	15.000
Participations		280	15.000	15.000
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.019.969	3.197.567
Actions et parts		284	2.500	4.500
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	3.017.469	3.193.067

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS				
Créances à plus d'un an				
Créances commerciales		29/58	6.453.123	6.036.575
Autres créances		29		
Stocks et commandes en cours d'exécution				
Stocks		290		
Approvisionnements		291		
En-cours de fabrication		3	189.245	54.015
Produits finis		30/36	189.245	54.015
Marchandises		30/31		
Immeubles destinés à la vente		32		
Acomptes versés		33		
Commandes en cours d'exécution		34	189.245	54.015
35		35		
36		36		
37		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.964.393	3.050.471
Créances commerciales		40	2.691.897	2.810.255
Autres créances		41	272.496	240.216
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	2.810.000	900.000
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	2.810.000	900.000
Valeurs disponibles		54/58	431.145	1.974.626
Comptes de régularisation	6.6	490/1	58.340	57.463
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	9.722.427	9.408.289

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	5.721.154	5.860.013
Apport	6.7.1	10/11	5.595.659	5.738.698
Disponible		110	5.573.659	5.716.698
Indisponible		111	22.000	22.000
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	9.693	9.693
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	9.693	9.693
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+/-)	14	115.802	111.622
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	4.001.273	3.548.276
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	4.001.273	3.548.276
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.827.876	2.460.965
Fournisseurs		440/4	2.827.876	2.460.965
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	171.063	168.714
Impôts		450/3	46.394	46.453
Rémunérations et charges sociales		454/9	124.669	122.262
Autres dettes		47/48	1.002.334	918.597
Comptes de régularisation	6.9	492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	9.722.427	9.408.289

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	18.529.829	17.851.329
Chiffre d'affaires	6.10	70	18.413.988	17.788.251
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	115.840	63.078
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	18.597.657	17.857.973
Approvisionnements et marchandises		60	12.995.176	12.927.279
Achats		600/8	13.130.406	12.939.332
Stocks: réduction (augmentation)	(+)(-)	609	-135.230	-12.053
Services et biens divers		61	4.972.146	4.359.262
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	6.10	498.491	419.873
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	81.342	61.662
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	6.10	631/4	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	6.10	635/8	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	47.813	89.897
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.690	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	-67.829	-6.644

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers				
Produits financiers récurrents		75/76B	135.247	64.368
Produits des immobilisations financières		75	134.008	64.368
Produits des actifs circulants		750	88.448	23.216
Autres produits financiers	6.11	751		
Produits financiers non récurrents	6.12	752/9	45.560	41.153
		76B	1.240	
		65/66B	5.955	6.206
Charges financières				
Charges financières récurrentes	6.11	65	5.955	6.206
Charges des dettes		650	1.917	1.738
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+/-)	651		
Autres charges financières		652/9	4.038	4.468
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+/-)	9903	61.463	51.518
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+/-)	67/77	20.931	16.535
Impôts		670/3	21.056	16.576
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	125	41
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+/-)	9904	40.532	34.983
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+/-)	9905	40.532	34.983

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter		(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		(9905)	40.532	34.983
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		(+)(-)	14P	111.622
Prélèvement sur les capitaux propres			791/2	
sur l'apport			791	
sur les réserves			792	
Affectation aux capitaux propres			691/2	
à l'apport			691	
à la réserve légale			6920	
aux autres réserves			6921	
Bénéfice (Perte) à reporter		(+)(-)	(14)	111.622
Intervention des associés dans la perte			794	
Bénéfice à distribuer			694/7	34.757
Rémunération de l'apport			694	36.351
Administrateurs ou gérants			695	
Travailleurs			696	
Autres allocataires			697	

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	165.079
8022		
8032		
8042		
8052	165.079	
8122P	XXXXXXXXXX	121.675
8072	20.563	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	142.238	
211	22.841	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	7.950
8162	55.041	
8172		
8182		
8192	62.991	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	1.786
8272	6.905	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	8.691	
(23)	54.300	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	313.261
8163	100.179	
8173	18.009	
8183		
8193	395.431	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	206.372
8273	53.874	
8283		
8293		
8303	18.009	
8313		
8323	242.237	
(24)	153.194	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	5.950
8165	4.000	
8175	5.950	
8185		
8195	4.000	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	3.260
8275		
8285		
8295		
8305	3.260	
8315		
8325	0	
(26)	4.000	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice**Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

(+)/(-)

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	15.000
8361		
8371		
8381		
8391	15.000	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
(280)	15.000	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
(281)		
8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

(+)/(-)

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice**Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	4.500
8363		
8373	2.000	
8383		
8393	2.500	
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
(284)	2.500	
285/8P	XXXXXXXXXX	3.193.067
8583	54.402	
8593	230.000	
8603		
8613		
8623		
8633		
(285/8)	3.017.469	
8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
BELCOOP 0805966268 Société à responsabilité limitée Malmedyer Straße 64 4780 Saint-Vith BELGIQUE	Action nominative	100	100		2024-12-31	EUR	13.300	-1.700

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Actions et parts - Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	2.810.000	900.000
8686		
8687		
8688	2.810.000	900.000
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter
 Produits acquis

Exercice
9.765
48.576

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DE L'APPORT****Apport**

Disponible au terme de l'exercice

Disponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces

dont montant non libéré

En nature

dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	5.716.698
(110)	5.573.659	
111P	XXXXXXXXXX	22.000
(111)	22.000	
8790	5.573.659	
87901		
8791		
87911		

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	60.177
8703	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts**Répartition**

Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE
RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	35.488
Dettes fiscales estimées	450	10.905

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	124.669

COMPTE DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	115.840	63.078
9086	10	12
9087	10,5	8,6
9088	15.675	13.823
620	398.486	344.582
621	73.372	54.080
622		
623	26.633	21.211
624		

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620	398.486	344.582
621	73.372	54.080
622		
623	26.633	21.211
624		

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(−)	635	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées		9110	
Reprises		9111	
Sur créances commerciales			
Actées		9112	
Reprises		9113	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions		9115	
Utilisations et reprises		9116	
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	24.795	18.051
Autres	641/8	23.018	71.846
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Divers		45.560	41.153
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Frais de banque		1.846	1.229
Divers		325	1.543

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	1.240	
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	1.240	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	1.240	
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	2.690	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	2.690	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	2.690	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

	Codes	Exercice
Dividendes fiscalement déductibles	9134	21.056
Dépenses non-admises fiscalement	9135	41.252
	9136	20.196
	9137	
	9138	
	9139	
	9140	
		36.351
		59.114

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

	Codes	Exercice
	9141	
	9142	
	9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A la société (déductibles)	9145	1.623.991	1.463.154
Par la société	9146	1.929.477	1.005.513

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	9147	157.777	135.798
Précompte mobilier	9148	36.679	10.483

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC
LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	(280/1)	15.000	15.000
Créances subordonnées	(280)	15.000	15.000
Autres créances	9271		
	9281		
Créances			
A plus d'un an	9291		
A un an au plus	9301		
	9311		
Placements de trésorerie			
Actions	9321		
Créances	9331		
Dettes			
A plus d'un an	9341		
A un an au plus	9351		
	9361		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9371		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9381		
Autres engagements financiers significatifs			
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9391		
Produits des actifs circulants	9401		
Autres produits financiers	9421		
Charges des dettes	9431		
Autres charges financières	9441		
	9461		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9471		
Moins-values réalisées	9481		
	9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

9253

Créances subordonnées

9263

Autres créances

9273

Créances

A plus d'un an

9283

A un an au plus

9293

Dettes

A plus d'un an

9303

A un an au plus

9313

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

9383

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

9393

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

9252

Créances subordonnées

9262

Autres créances

9272

Créances

A plus d'un an

9282

A un an au plus

9292

Dettes

A plus d'un an

9302

A un an au plus

9312

9352

9362

9372

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	254.323
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	7.845
95061	590
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Immobilisations incorporelles	L	NR	20.00	- 20.00	20.00	- 20.00
Matériel roulant *	L	NR	20.00	- 20.00	20.00	- 20.00
Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00	- 20.00	0.00	- 0.00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

FIFO

4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

FAIRCOOP SC**Alte Hofstraße 8****4770 Amblève****RPM Eupen– 0820.243.975****Rapport de gestion**

Conformément aux articles 3:4 à 3:6 du Code des Sociétés et Associations (CSA), nous avons l'honneur de faire rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice 2024, clôturé le 31.12.2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels, également clôturés à cette date.

Les comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultats et de l'annexe forment un tout et ont été établis conformément à la législation applicable à notre société.

La société n'a pas mené d'activités de recherche et développement.

La société n'a pas fait usage d'instruments financiers au sens de l'article 3:6, § 1., 8° du CSA. Le total du bilan augmente de 9,408 M€ à 9,722 M€. Les fonds propres diminuent légèrement à 5,721 M€, en raison du retrait de plusieurs actionnaires de la catégorie d'actions lait et viande. Les dettes totales augmentent de 3,548 M€ à 4,001 M€, principalement en lien avec la hausse des bonus à verser. Les ventes et prestations atteignent 18,530 M€ en 2024 (contre 17,851 M€ en 2023).

Le bénéfice de l'exercice, après versement des bonus en 2024, s'élève à 40.531,74 €, contre 34.983,23 € en 2023.

Avant distribution des bonus, le bénéfice était de 968.899,67 €.

Le bénéfice final de l'exercice est fortement influencé par les bonus attribués aux différents agriculteurs/coopérateurs. C'est ainsi, qu'avant versement des bonus, le bénéfice de l'exercice s'élevait à 968.899,67 € à comparer avec un montant de 826.175,88 € pour l'exercice précédent.

Le bénéfice 2024 avant attribution du bonus, est donc en hausse par rapport à l'année précédente ce qui est principalement dû aux augmentations des prix de vente.

Le poste « biens et services divers » atteint 4,972 M€ (contre 4,359 M€). L'augmentation s'explique principalement par les éléments suivants :

- Le bonus à verser aux actionnaires, qui constitue le facteur principal de la hausse ;
- L'augmentation des activités, nécessitant davantage de services externes ;
- Le renforcement des campagnes de communication et des projets informatiques, entraînant des coûts supplémentaires.

Les frais de personnel augmentent à 498.491 € (contre 419.873 €), en raison d'un effectif moyen équivalent temps plein de 10,49 en 2024 (contre 8,64 en 2023).

La politique d'amortissement n'a pas été modifiée.

En conséquence des variations explicites ci-dessus, le résultat d'exploitation est de -67.828,67 € (contre -6.644,04 € en 2023).

Le résultat financier reste positif à 129.291,71 €, porté par les produits de placements.

Le bénéfice estimé après impôt estimé de 20.931,30 € est donc de 40.531,74 €.

L'article 3:6 § 1er, 9° du CSA impose de développer de manière plus large la situation de la société :

- La société n'est confrontée à aucun problème d'ordre environnemental.
- Aucun litige social n'est en cours.
- Deux succursales sont actives : Lessines et St.-Vith/Amblyève.
- Aucun litige fiscal n'est à signaler.
- Aucun événement post-clôture significatif n'est survenu.
- Aucune circonstance connue n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la coopérative.

Affectation du résultat

Nous proposons l'affectation suivante :

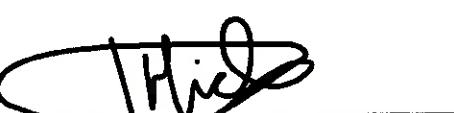
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+ 111.621,95 €
Bénéfice de l'exercice à affecter	+ 40.531,74 €
<u>Dividendes distribués aux actionnaires catégorie B</u>	<u>- 36.351,43 €</u>
Bénéfice à reporter	+ 115.802,26 €

Après approbation des comptes annuels, nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat accompli durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

St.-Vith, le 02 juin 2025


Erwin Schopges

Président du Conseil d'Administration


Daniel Hieck

Vice-président

N° 0820243975

C-app 8

RAPPORT DES COMMISSAIRES

N° 0820243975



T : +32 (0)87 69 30 00
www.bdo.be

Rue Waucomont 51
B-4651 Battice

C-app 8

FAIRCOOP SC

**Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
pour l'exercice clos le 31 décembre 2024**

BDO Bedrijfsrevisoren BV / BTW BE 0431.088.289 / RPR Brussel
BDO Réviseurs d'Entreprises SRL / TVA BE 0431.088.289 / RPM Bruxelles

BDO Bedrijfsrevisoren - BDO Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, a company under Belgian law in the form of a private limited liability company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE FAIRCOOP SC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FAIRCOOP SC (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 6 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 9.722.427 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 40.532 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les

décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de la distribution décidée par l'assemblée générale du 14 juin 2024 conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Battice, 31 mai 2025

Digitally signed by Christian
Schmetz (Signature)
DN: cn=Christian Schmetz
(Signature), c=BE
Date: 31/May/2025

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christian SCHMETZ *
Réviseur d'entreprises
*Agissant pour une société

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	7,8	4	3,8
Temps partiel	1002	3,7	0,7	3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	10,5	4,5	6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	11.766	7.312	4.454
Temps partiel	1012	3.909	209	3.700
Total	1013	15.675	7.521	8.154
Frais de personnel				
Temps plein	1021	374.178	232.534	141.645
Temps partiel	1022	124.313	6.647	117.666
Total	1023	498.491	239.180	259.311
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	8,6	3,2	5,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	13.823	5.545	8.278
Frais de personnel	1023	419.873	192.533	227.340
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	7	3	9,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	7	3	9,2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	4		4
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1202	2		2
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3	3	5,2
de niveau primaire	1210		2	1,4
de niveau secondaire	1211	1	1	1,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	7	3	9,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	0	2
210	1	0	1
211	1		1
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3	1	3,6
310	1	1	1,6
311	2		2
312			
313			
340			
341			
342	1		1
343	2	1	2,6
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	5811		5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	5812		45
Coût net pour la société	5803	5813		6.002
dont coût brut directement lié aux formations	58031	58131		6.002
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	58132		0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	58133		0
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831		
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832		
Coût net pour la société	5823	5833		
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851		
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852		
Coût net pour la société	5843	5853		